



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignement secondaire

Question écrite n° 30520

Texte de la question

M. Christophe Bouillon appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des familles d'enfants scolarisés au lycée français d'Ankara. Les frais de scolarité du lycée français d'Ankara vont connaître une hausse de 3,82 % en septembre 2013. Cette hausse s'inscrit dans une dynamique haussière des frais de scolarité, ceux-ci ayant déjà augmenté de 3,82 % durant l'année scolaire 2012-2013 et de 6,67 % pour l'année précédente. Par ailleurs, ces frais de scolarité ne représentent qu'une partie des dépenses pour les familles, celles-ci devant également assurer la prise en charge du transport et s'acquitter de taxes mises en place par la Turquie. Aussi, et devant les frais induits par ces augmentations, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si des mesures pourraient être prises, notamment *via* l'AEFE, afin d'aider les familles des élèves du lycée français d'Ankara.

Texte de la réponse

Le lycée français Charles de Gaulle est l'un des 75 établissements d'enseignement français à l'étranger gérés directement par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Chaque année, une conférence d'orientation stratégique, composée de l'équipe d'encadrement du lycée et du secteur géographique du siège de l'AEFE se réunit pour prévoir l'évolution des droits d'écolage. Pour 2013/2014, il est prévu que l'augmentation des écolages à Ankara soit de 2,7 %. Pour 2014/2015, elle devrait être de 2,9 %. L'AEFE rappelle que l'augmentation avait été de 3,1 % en 2012/2013. L'AEFE a le souci de réguler du mieux possible l'évolution des frais de scolarité. Ainsi, alors que les dépenses réglées en Turquie représentent environ 24 % du budget de l'établissement, ces augmentations des frais de scolarité sont à comparer au taux d'inflation locale, qui est cette année de 7,8 %. Il apparaît en outre que ces augmentations des frais de scolarité restent mesurées au regard du projet immobilier « maternelle » de 2 millions d'euros, prévu pour l'établissement d'Ankara dont les travaux devraient commencer en 2014.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bouillon](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30520

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juin 2013](#), page 6514

Réponse publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7747